



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201089-20230315-2023-03-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2023

Publication : 21/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Département de la Loire

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2023
DELIBERATION N° 2023-03-11

Nombre de Conseillers :

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre d'absent(s) : 4

Nombre de membres présent(s) : 11

Nombre de pouvoir(s) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, le Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-Le-Grand dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DESTRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 MARS 2023

Etaient présents : DESTRAS Christophe ; Michel RIBBA ; ROCHET Christine ; DECHAUMET Sébastien ; BOURGIN METTON Nadine ; DUMOULIN Denise ; LAGARDE Elisabeth ; DUPEYRON Serge ; VIRICELLE Françoise ; CRETON Cécile ; CROZIER Julien ;

Etaient absent(s) excusé(s) : MBOCK Eléazar ; GARNIER Léo ;

Avaient donné procuration: CHEVROT Christine pouvoir à DESTRAS Christophe ; CLUZEL Sylvain pouvoir à RIBBA Michel ;

Secrétaire de séance : DECHAUMET Sébastien

Objet : ERA - PHOTOVOLTAÏQUE

Le Maire explique au Conseil Municipal que le SIEL vient de l'informer récemment qu'il va procéder au remplacement des panneaux photovoltaïques situés sur le toit de l'ERA, ces derniers n'ayant plus le rendement attendu. Cette opération sera entièrement financée par le SIEL.

Il ressort de la dernière réunion que les nouveaux panneaux photovoltaïques seront plus petits en dimensions que ceux existants tout en conservant une même puissance.

De ce fait il restera une place vacante au niveau de la toiture de l'ERA.

Un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques en vue de faire de l'auto consommation a été étudié.

Ce projet serait géré et financé par la municipalité mais l'implantation pourrait être faite en même temps et par la même entreprise effectuant les travaux pour le compte du SIEL.

L'entreprise FAUCHE, désigné par le SIEL dans le cadre de sa tranche de travaux a transmis un devis à la mairie pour l'implantation d'une installation de 9 KWc, soit 22 modules équipés de micro-onduleurs.

2023/034



Ce devis se monte à 16471,85HT.

Les estimations du SIEL indiquent que cette installation à la charge de la municipalité pourrait nous permettre à la municipalité d'auto produire environ 25% de la consommation globale au niveau de l'ERA. En période de fort ensoleillement, une petite partie de l'électricité non consommée pourrait être revendue également.

Au regard des délais impartis, l'entreprise désignée par le SIEL envisageant de procéder rapidement au remplacement des panneaux photovoltaïques vétustes,

Vu qu'il serait techniquement judicieux que l'installation de panneaux photovoltaïques en vue de l'auto consommation soit effectuée dans le même temps et par la même entreprise que celle désignée par le SIEL dans le cadre de sa tranche de travaux.

Suite aux différentes réunions relatives à ce projet.

Le Maire propose au conseil municipal :

- De retenir le devis de l'entreprise FAUCHE pour l'implantation d'une installation de 9 KWc, soit 22 modules équipés de micro-onduleurs pour la somme de 16471,85HT.
- De l'autoriser à signer le devis.
- De l'autoriser à prévoir cette dépense au budget 2023.

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après discussion le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- *De retenir le devis de l'entreprise FAUCHE pour l'implantation d'une installation de 9 KWc, soit 22 modules équipés de micro-onduleurs pour la somme de 16471,85HT.*
- *D'autoriser le maire à signer le devis.*
- *D'autoriser le maire à prévoir cette dépense au budget 2023.*

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'Hôpital-Le-Grand, le 16 mars 2023

Le Maire,

Le secrétaire,

Christophe DESTRAS



Sébastien DECHAUMET

